

# Apprendre à pêcher, plutôt que donner du poisson

*Au Cameroun, divers projets de développement de la pisciculture ont vu le jour depuis les années 1950. Ils n'ont, semble-t-il, pas encore permis un développement probant de cette production, alors que la demande des foyers camerounais en poisson reste forte. L'Apdra, association de développement de la pisciculture, mise sur une plus grande implication des agriculteurs dans la formation et l'auto-construction, pour développer une production piscicole durable et rentable.*



**En plus de l'étang principal, il est indispensable de construire un petit étang qui servira de pépinière ou de stockage.**

**L**e poisson est au Cameroun, comme dans beaucoup de pays africains, la première source de protéines dans l'alimentation des foyers. En milieu rural, le poisson frais reste rare et onéreux ; il est plutôt disponible fumé ou congelé. Pour répondre à la demande non satisfaite par la pêche locale, les importations de poissons congelés sont en constante augmentation. Alors que les ressources maritimes sont limitées, les régions centrales du pays, bénéficiant de vallées marécageuses et d'une forte pluviométrie, seraient propices à l'activité piscicole. Pour garantir la mise en place d'une pro-

duction piscicole pérenne, l'Apdra (1) propose un modèle de pisciculture qui s'adapte aux moyens mobilisables par les agriculteurs eux-mêmes. Appuyant plusieurs petits groupes d'agriculteurs, vraiment impliqués dans leur nouvelle activité, cette ONG compte sur l'effet d'entraînement que pourra générer un noyau de pisciculteurs formés et autonomes au niveau d'un village. Au Centre et à l'Ouest du Cameroun, le projet de développement de la pisciculture paysanne est mis en œuvre depuis 2006 par l'Apdra, en partenariat avec deux ONG camerounaises œuvrant dans le développement agri-

cole et rural. L'ONG française apporte la méthodologie et son expérience des techniques piscicoles en milieu tropical. Les partenaires camerounais mettent à profit leur connaissance de l'agriculture locale et sont garants de la continuité du développement de l'activité. Leur équipe de 5 techniciens-animateurs formés dans le cadre du projet, assure le suivi d'une quinzaine de groupes d'agriculteurs, engagés pour

(1) L'Apdra, Pisciculture paysanne, est une association françaises (ONG) de développement de la pisciculture paysanne dans les pays en climat tropical humide.

## Pourquoi extensif ?

La pisciculture extensive se base sur la productivité naturelle du milieu (l'étang). Les poissons ne sont pas nourris directement (comme ce qui peut se faire pour la pisciculture en cage par exemple). Ce mode de production ne demande donc pas d'apport de nourriture quotidienne, mais il est nécessaire d'adapter l'empoissonnement (quantité de poisson/m<sup>2</sup>) à la capacité de production de l'étang. Comme le potentiel de sol pour les cultures, le pisciculteur doit connaître le potentiel de son étang. Pour valoriser au mieux cette productivité naturelle, plusieurs espèces aux régimes alimentaires complémentaires sont associées. La production annuelle peut ainsi atteindre de 500 kg à 1 t/ha, soit 120 à 250 kg de poisson pour un étang moyen (0,25 ha).

développer l'activité piscicole dans leur village. Au total, une centaine d'agriculteurs s'est engagée dans la construction d'étangs sur leurs exploitations.

### Un modèle qui s'adapte à l'agriculture locale

La pisciculture est développée comme une diversification des exploitations agricoles très orientées vers la production vivrière et les plantations (cacao,

palmier à huile). Le système, souvent extensif, est adapté aux faibles capacités de financement d'intrants pour les familles d'agriculteurs. Basé sur un investissement de départ important en main-d'œuvre mais faible en trésorerie, la construction de l'étang peut durer de quelques mois à plusieurs années. Le futur pisciculteur mobilise, en effet, ses propres moyens pour mettre en place cette nouvelle activité.

Les formations (ici sur le sexage des poissons) se font « bord d'étang »



Abdita

### Un contrat donnant-donnant

Le développement de ce projet, sous forme de formation continue, demande un fort investissement en temps pour l'équipe du projet comme pour les agriculteurs formés. C'est pourquoi, un contrat est signé précisant les responsabilités et engagements du groupe d'agriculteurs, de chaque agriculteur et du projet. Il y est stipulé, par exemple l'apport par le projet de la formation de base et des premiers alevins pour le village. En échange, le groupe doit s'organiser pour loger et nourrir le conseiller-animateur pendant sa semaine de présence dans le village. Il doit aussi assurer l'approvisionnement en alevins des nouveaux pisciculteurs.

### Des investissements non subventionnés

Malgré les nombreuses sollicitations, les responsables du projet n'octroient aucune subvention pour la construction des étangs. Ce principe vise à responsabiliser chaque futur pisciculteur sur son ouvrage. Ce qui est construit par l'agriculteur, même à un rythme lent, est issu d'une vraie motivation pour mettre en place l'activité, s'y investir et la développer. En construisant lui-même son étang, l'agriculteur se forme, se l'approprie, en connaît les qualités et les fragilités et sait comment l'entretenir par la suite. De plus, si ces investissements ne sont pas autofinancés par l'agriculteur, cela montre que l'activité n'est pas reproductible au-delà du projet.

L'exemple d'un groupe de pisciculteurs illustre ces propos. Il a bénéficié d'un appui financier et matériel pour la construction des étangs de la part d'un notable du village. Très vite, plusieurs constructions d'étangs ont pu débiter. Mais en quelques mois, le manque d'entretien du matériel et les problèmes d'entente pour le partage des matériaux de construction ont fortement freiné l'activité. D'autres groupes, en mobilisant des cotisa-



## De la forêt vierge à l'assiette de poisson

Dans la région Centre du Cameroun, ce sont les fonds de vallées souvent inexploités qui sont propices à la mise en place d'un étang-barrage. L'emplacement de la future digue doit d'abord être défriché et dégagé de toute la « boue » formée de matière organique accumulée (de 10 cm à 1 m de boue).



La terre des coteaux est transportée pour réaliser la digue qui mesure, selon la typologie du bas-fonds, de 90 cm à 2,5 m de haut sur 8 à 10 m d'épaisseur. Un système de vidange en béton est ensuite mis en place (le ciment est ici le seul investissement financier incompressible). L'étang peut être mis en eau avant la fin des travaux, ce qui permet au pisciculteur de profiter rapidement d'une petite production. De la qualité du travail de construction dépend la durée de vie de l'étang dont enfants et petits enfants profiteront. C'est pourquoi, un étang peut mettre plusieurs mois, voire plusieurs années pour être terminé.



Reste ensuite pour l'agriculteur à maîtriser la reproduction des poissons, leur tri, le pré-grossissement, les densités d'empeisonnement en fonction du potentiel de production de biomasse de l'étang, etc. Seule la cuisson des poissons après la pêche n'est pas au programme de cette formation continue.

### Exemple (extrait) de bilan trimestriel de l'autonomie et la dynamique de 3 groupes suivis

Dynamique du groupe	Villages		
	Messeng	Mom II	Nkolstit
Répartition des rôles dans le groupe	■	■	■
Réunions internes	■	■	■
■ Présence ■ Présence partielle ou occasionnelle ■ Absence			
Autonomie pour les constructions d'étang			
Calcul des dénivelés à l'emplacement de l'étang	■	■	■
Utilisation d'une lunette topographique	■	■	■
Réalisation d'un moine en ciment	■	■	■
Autonomie de production			
Reproduction-Prégrossissement des poissons	■	■	■
Adaptation de la densité d'empeisonnement	■	■	■

■ Le groupe est formé sur ces notions, il est complètement autonome pour reproduire cette étape sans l'animateur piscicole.

■ Le groupe a encore besoin de conseils ou appui ponctuels de l'animateur pour cette étape.

■ Le groupe attend la présence du conseiller dans le village pour la réalisation de cette étape.

Source : APDRA/PVCO

tions des membres, ont mis plusieurs mois avant de démarrer les premières constructions mais sont aujourd'hui bien plus avancés et détiennent encore le même matériel, acquis en commun.

### **Une forte responsabilisation sur la formation**

Les dynamiques d'investissement des pisciculteurs sont aussi variables que les moyens humains et financiers dont chacun dispose. La formation et le suivi des constructions ne sont pas pour autant individualisés. Les formations pour le groupe utilisent les constructions des futurs pisciculteurs comme supports et s'adaptent à l'avancée

“ Le projet vise la formation et l'autonomie de développement des agriculteurs et des structures capables de les accompagner. ”

de leurs travaux. Le groupe de pisciculteur s'engage à diffuser la formation aux membres absents ou aux nouveaux venus dans le groupe afin de ne pas retarder la progression de la formation. Selon la dynamique du collectif et sa capacité d'organisation, le temps de formation et d'acquisition d'une certaine autonomie pour la construction des étangs peut fortement varier (18 mois à 4 ans).

Sur une trentaine de personnes intéressées au départ, seulement 5 à 8 vont en premier se lancer dans cet investissement. Ce sont des agriculteurs qui ont déjà innové ou investi dans une production nouvelle, ou des personnes plus âgées, disposant davantage de moyens (en main-d'œuvre notamment). Une fois l'intérêt de cette production connu et les techniques testées par ces pionniers, d'autres devraient suivre, comme cela a pu se produire pour d'autres projets piscicoles issus de la même démarche.

## **L'Apdra et son réseau**

**En 1996, suite à la réussite du développement du modèle de pisciculture notamment en Côte d'Ivoire, un groupe de professionnels de la pisciculture et d'agronomes crée en France l'Apdra, pour appuyer la pisciculture dans les pays du Sud et sensibiliser les acteurs du Nord. Son expérience dans différents pays lui permet aujourd'hui de s'appuyer sur un réseau de pisciculteurs français et africains, de membres bénévoles et de techniciens et partenaires locaux. Des antennes régionales sont animées par des bénévoles dans un souci d'écoute et d'échanges avec les collectivités territoriales qui peuvent apporter leur soutien à ces projets, comme le Conseil régional de Lorraine pour le projet au Cameroun.**

[www.apdra.org](http://www.apdra.org)

### **Vers l'organisation de producteurs**

A l'échelle locale, la constitution d'un noyau de pisciculteurs est déterminante pour la réussite des activités. Dans les zones enclavées, la recherche d'autonomie à l'échelle d'un village semble indispensable pour garantir la rentabilité de la production. La possibilité pour un groupe d'échanger des alevins de différentes espèces, d'acheter du matériel en commun et d'échanger des compétences, sécurise chaque activité individuelle et limite les dépenses extérieures.

La pisciculture paysanne convainc aujourd'hui peu de développeurs et politiques suite aux échecs précédents des programmes piscicoles. Les pisciculteurs sont donc responsables de la défense de leurs intérêts dans le but d'obtenir des soutiens (technique, recherche, cadre réglementaire). Ces pisciculteurs, dont la majorité est encore en cours de construction d'étang, n'en sont pas encore au stade de l'organisation professionnelle. Les membres du projet encouragent d'ores et déjà la mise en réseau en favorisant les échanges entre des groupes locaux déjà constitués.

### **Evaluation du projet et formation des ONG partenaires**

Le suivi évaluation des avancées du projet tient une place prépondérante. C'est le niveau d'autonomie du groupe d'agriculteurs qui est évalué, c'est-

à-dire la capacité collective à maîtriser et reproduire chaque étape de la construction d'un étang et de la production du poisson. Un point trimestriel permet à l'équipe du projet d'évaluer l'appropriation par les agriculteurs de la formation et ainsi d'en adapter le programme et l'approche.

Impliquer chaque membre de l'équipe du projet dans cette réflexion fait aussi partie de la formation des jeunes agronomes camerounais qui se perfectionnent dans les techniques de pisciculture et l'animation de groupes. Cela répond aussi à un objectif de transfert des compétences vers les ONG partenaires implantées dans le pays, amenées à poursuivre le soutien aux pisciculteurs. Pour maintenir leurs nouvelles compétences, à travers ces animateurs formés sur le terrain, ces ONG camerounaises doivent déjà penser à la recherche de financement pour pérenniser et étendre ces actions. A terme, l'Apdra, se positionnera en appui ponctuel extérieur à ces ONG locales. C'est en visant la formation et l'autonomie de développement des agriculteurs et des structures capables de les accompagner, que l'Apdra espère voir perdurer l'activité piscicole sur les exploitations agricoles, au Cameroun comme ailleurs.

**Lucie Pavard**

**Contact :** Apdra, Pisciculture paysanne - 24 allée Emile Zola 91300 Massy France - Tél. : 01 69 20 38 49 - [contact@apdra.org](mailto:contact@apdra.org)